

CONTRIBUTION A L'ETUDE DES CAUSES ET CONSEQUENCES

DES DEGRADATIONS ET POLLUTIONS

AFFECTANT L'ECONOMIE ET LE MILIEU RURAL en NOUVELLE CALEDONIE

par H. BOTTON

Directeur de Recherches
Agronome du Centre ORSTOM
de NOUMEA

Colloque sur la Conservation de la Nature

C.P.S. - Nouméa du 4 au 14 Août 71.

La Nouvelle Calédonie se trouve - en raison de sa richesse minière et de l'exploitation de celle-ci - directement concernée par les problèmes de DEGRADATION et de POLLUTION. Par leurs conséquences, divers domaines de l'économie du Territoire sont touchés soit directement soit indirectement.

Dans le cadre de l'Economie Rurale, nous préciserons dans cette note succincte à quels niveaux se situent les problèmes de dégradations et de pollutions, quelle peut-être leur amplitude et pensons devoir - autant que faire ce peut - en évaluer les conséquences.

O. S. E. T. C. M.

Collection de Référence

n°

4888

24 AOÛT 1971

ORIGINES DES INTERVENTIONS HUMAINES ET DE LEURS CONSÉQUENCES SUR LE MILIEU

DEGRADATION et POLLUTION sont en grande généralité le fait de la présence humaine et de son activité.

Par sa présence, l'Homme peut inconsciemment ou non provoquer des dégradations lentes d'abord puis accélérées.

ACTIVITES en LIAISON avec l'EXPLOITATION du SOL.

Agriculture Intensification des débroussements pouvant entraîner une modification profonde de l'équilibre du milieu mettant en cause son existence.

En Nouvelle Calédonie, le secteur Agricole n'a pas un dynamisme suffisant pour conduire à de telles conséquences.

Elevage Pratique de certaines techniques peu onéreuses pour une éventuelle régénération des pâturages (feux de brousse).

Cette pratique est malheureusement assez courante en Nouvelle Calédonie et par voie de conséquence entraîne une réduction du manteau forestier protecteur situé dans les parties montagneuses. De plus, elle modifie sensiblement la végétation au bénéfice d'espèces résistantes au feu mais rarement intéressantes sur le plan pastoral.

Pollution à partir de l'utilisation de pesticides

Nous ne pouvons passer sous silence cette forme de pollution qui dans les pays développés prend aujourd'hui un caractère de gravité.

Toutefois, pour l'instant en Nouvelle Calédonie, les risques encourus sont faibles en raison de l'utilisation réduite de ces produits dans le secteur agricole. Seuls les Tiquicides pourraient à la rigueur attirer l'attention par les effets cumulatifs que certains d'entre eux risquent de produire dans la chaîne alimentaire. Il est bon de conserver un oeil vigilant sur ces problèmes.

ACTIVITES EN LIAISON AVEC L'EXPLOITATION DU SOUS-SOL.

C'est avant tout l'exploitation minière qui est le point de départ des dégradations et pollutions constatées ou à venir en Nouvelle Calédonie.

ACTIVITES AUTRES que celles EXERCEES POUR des RAISONS PROFESSIONNELLES.

Ce sont les activités de Loisirs (chasse-pêche) qui lorsqu'elles sont pratiquées sans discernement conduisent à une détérioration importante de l'équilibre du milieu.

C'est le cas des lagons trop fréquentés par les pêcheurs - qui voient leur faune se réduire.

Les feux de brousse ont également pour cause outre les motifs invoqués par les éleveurs, soit des chasseurs ou des promeneurs en bordure des axes routiers soit des prospecteurs miniers.

Du fait du développement de l'économie minière, l'extension des dégradations et l'augmentation de leurs conséquences prennent de l'importance en raison même d'une présence humaine accrue et des facilités de pénétration dans des secteurs qui jusqu'à présent étaient difficilement accessibles.

NIVEAUX AUQUELS SE FONT SENTIR LES CONSEQUENCES de l'INTERVENTION HUMAINE.

3 niveaux nous semblent particulièrement touchés ou vulnérables.

LE S O L

L' E A U

L' HOMME et son ENVIRONNEMENT

LE S O L

Peut être le siège de pollution Physiques et Chimiques.

- Physiques - alluvionnement avec modifications des structures
- déplacement du lit des rivières par comblement entraînant une érosion des berges et l'extension des nappes d'épandages au moment des crues.
- provoque un assèchement rapide des rivières en saison sèche.

Chimiques - peuvent par leurs conséquences réduire voir compromettre le potentiel de production de surfaces importantes situées dans des vallées fertiles. Sur les végétations de pâturages installées dans ces vallées, le dépôt de limons rend l'herbe impropre à la consommation par le bétail et peut à l'extrême provoquer des intoxications.

L'EAU

En raison de son rôle véhiculaire, l'EAU des rivières est le siège de pollutions chimiques très importantes.

Ces dernières conduisent à :

- une détérioration sinon une suppression de la faune des rivières (crevettes - huîtres d'estuaires).
- une pollution qualitative de l'eau destinée aux besoins des habitants, du cheptel voir des cultures.
- en saison des pluies au transport de matériaux solides en quantité importante avec par débordement alluvionnements nocifs.
- au niveau des embouchures, décharges solides dans le lagon pouvant avoir une influence néfaste sur la faune et l'équilibre biologique de celui-ci.
- enfin, en amont où se trouve la cause même des dégradations, une détérioration des sites de sources amènera une réduction de l'alimentation en eau des rivières, une accentuation de l'irrégularité de leur régime qui en saison sèche peut compromettre la satisfaction des besoins des zones situées en aval.

L'HOMME et son ENVIRONNEMENT.

D'autres problèmes se posent au niveau des populations qui se sont installées depuis longtemps dans un milieu qu'elles ont façonné et en contact intime avec celui-ci.

L'ENVIRONNEMENT n'est pas un vain mot, constituant un contexte nécessaire à l'épanouissement de l'homme dans son travail et dans l'exploitation des richesses qui l'entourent.

Une brusque modification de ce milieu aboutira inévitablement à un traumatisme psychique dont les conséquences peuvent être très graves pour la société humaine.

Il faut ajouter à celà des difficultés croissantes dues aux problèmes nouveaux posés par la pollution, aux conséquences économiques importantes aboutissant à une réduction de la productivité et à un accroissement des coûts de production.

Tout cet ensemble de conséquences risque de conduire à une situation désastreuse pour laquelle la solution radicale n'est peut-être que l'abandon et le transfert en d'autres lieux ... non pollués.

La désertion des campagnes amorcée par l'attrait de hauts salaires sera accentuée par le rachat des terres par les entreprises minières et le regroupement des populations autour des centres miniers les plus importants et des usines.

CONSEQUENCES ECONOMIQUES

La destruction d'une partie du patrimoine foncier, la réduction des potentiels de production de sols riches et particulièrement menacés par les pollutions, la dégradation progressive d'un couvert végétal protecteur sont autant de conséquences qui peuvent à plus ou moins long terme toucher directement l'économie du Territoire.

D'autre part, la rupture d'équilibre du milieu risque de mettre en cause l'existence de celui-ci et de compromettre pour de très longues années sinon définitivement l'utilisation des ressources du sol.

Sur le plan économique, un secteur primaire est essentiel à une activité bien équilibrée réservant notamment en cas de récession un refuge toujours possible.

L'économie rurale du Territoire se répartit en deux secteurs principaux :
Agriculture - Elevage.

AGRICULTURE

Si, en ce qui concerne le Secteur Agricole, les conséquences économiques ne sont pas actuellement très importantes, il faut toutefois penser qu'à une croissance des besoins de la population doit correspondre une augmentation de la production.

La richesse potentielle - même non ou peu utilisée actuellement - doit être protégée dans le but de répondre à une nécessité lorsque la conjoncture économique en contraindra l'exploitation.

La structuration foncière du territoire montre - à défaut de cadastre - qu'un grand nombre de petites propriétés se trouvent réparties le long des rivières, celles-ci constituant un élément essentiel de l'activité rurale (couverture des besoins en eau des habitants, des animaux et de certaines cultures maraîchères).

ELEVAGE

C'est surtout vis à vis du Secteur de l'Elevage que les problèmes de pollutions des sols et des eaux peut prendre une grande importance. Non compte tenu de la haute valeur potentielle des sols des vallées riches, l'intensification de l'élevage doit conduire à une notion de productivité générale qui pour être satisfaisante doit réunir un ensemble de facteurs d'exploitation favorables.

L'augmentation du cheptel sur des unités d'élevage réduites est la conséquence de l'intensification pastorale. Elle entraîne une augmentation des besoins en eau pour le cheptel et dans certains cas pour l'irrigation des productions fourragères.

Il est possible que l'approvisionnement en eau de ce cheptel puisse être assuré dans les meilleures conditions à partir de pompages dans le lit de la rivière. Si toutefois un déplacement sur des zones non polluées doit être envisagé, et si d'autre part l'eau des rivières est impropre à l'abreuvement, rien ne dit que de nombreuses difficultés ne vont pas se présenter.

Quelle est l'importance des nappes d'eau souterraine quand celles-ci existent ?.

Comment envisager à de longues distances l'abreuvement du bétail et à partir de quelles sources d'eau ?.

L'économie rurale calédonienne a actuellement une carte maitresse à jouer dans son secteur Elevage.

Les risques de surproduction ne sont pas immédiats et, même s'ils existaient brusquement - ce qui ne manquera pas de se produire en cas de récession - la compétitivité économique dans ce domaine étant maintenue, l'exportation vers un marché extérieur non saturé serait possible.

Sur le plan de l'ENVIRONNEMENT, il est certain que les dégradations et pollutions causeront aux paysages et à ses composantes (flore - rivières - forêts) des dommages irréversibles.

Le pays risque de devenir inhospitalier aussi bien pour le touriste étranger que pour l'habitant lui-même. Des conséquences graves peuvent poser certains problèmes pour le fonctionnement des usines.

La disparition de certaines espèces végétales rares dont l'étude scientifique est désintéressée, n'exclue pas l'utilité qu'elles peuvent présenter dans certains cas (plantes médicinales).

La destruction de la couverture végétale soit par les feux soit par les matériels d'exploitation minière provoquera un entrainement du sol vers les estuaires et le lagon, encombrant les creeks et les estuaires et ne laissant sur son passage que des pentes arides impropres à toute production agricole ou pastorale de valeur.

MESURES à PRENDRE

Elles doivent certes tenir compte d'une nécessité économique résultant de l'exploitation des minerais de Nickel. Mais, l'avenir du territoire en tant que lieu habitable doit être une des principales préoccupations. Quelque soit le moment où s'arrêtera l'exploitation minière, quelques soient les zones qui auront été prospectées, il est nécessaire qu'une action de sauvegarde soit menée parallèlement à l'exploitation, au niveau de celle-ci comme en dehors.

Vouloir empêcher toutes conséquences néfastes résultant de l'exploitation minière est certainement illusoire.

Par contre, réduire les dommages directs ou indirects est possible. Pour cela 3 sortes d'actions peuvent être envisagées.

- Actions de regroupement d'exploitations permettant de réduire au cours d'une même période les surfaces exploitées et l'importance de celles qui sont menacées par l'exploitation.

Au niveau de ces exploitations regroupées, possibilités plus grande d'étudier les problèmes relatifs aux dégradations - pollutions et d'appliquer plus facilement des solutions pratiques.

- Actions au niveau de l'exploitation d'abord dans l'étude des systèmes de prospections pour éviter notamment les risques consécutifs à ces dernières.

Les surfaces prospectées sont en effet très importantes par rapport aux surfaces exploitées - au niveau des prospections un ensemble de mesures devraient limiter considérablement ces risques - Ensuite étude des systemes d'exploitation de leur périmètre.

- problème du déplacement des stériles
- problème du tracé des routes
- problèmes de la protection des sites de sources

- Actions au niveau des conséquences d'exploitation

- fixation des déblais miniers
- production des cours d'eau et des vallées situés en aval.

En ce qui concerne les feux de brousse, il semble évident qu'en dehors d'actions préventives comme l'installation de pare-feux, c'est surtout un problème d'éducation et dans une certaine mesure de police qui permettra d'en limiter les conséquences.

Au niveau des éleveurs, les aménagements et améliorations pastorales proposés actuellement vont à l'encontre de la remise à feux de pâturages semi-intensifs qui provoqueraient une détérioration rapide d'une flore artificielle de haute valeur nutritive. Les investissements importants seraient compromis, ce que ne souhaitent certes pas les propriétaires qui les ont consentis.

NOUMEA, le 21 JUILLET 71.

H. BOTTON